



# FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

LIGUES DE BASSE-NORMANDIE – BRETAGNE – CENTRE – GUYANE  
HAUTE-NORMANDIE – ÎLE DE FRANCE – PAYS DE LA LOIRE

## CHAMPIONNATS DE ZONE BATEAUX LONGS ZONE NORD-OUEST

JEUNE J14 – JUNIOR J16 – JUNIOR J18 – SENIOR (-23ans)

MASCULIN ET FÉMININ

SAMEDI 10 & DIMANCHE 11 JUIN 2017

BASSIN DE MANTES LA JOLIE

### ENGAGEMENTS

Les clubs font leurs engagements pour les Championnats de Zone  
sur le site intranet de la Fédération

Ouverture des engagements : lundi 15 mai 2017 à 08 h 00

Clôture des engagements : vendredi 02 juin 2017 à 14 h 00

Consultation des engagements le vendredi 02 juin à 16h sur le site de la FFA et consultation des séries qualificatives  
le mardi 6 juin en soirée sur le site de la zone - <http://www.zone-nordouest-aviron.fr>

Les inscriptions ne peuvent être acceptées que si la date du certificat médical de chaque rameur est renseignée.

### DROITS D'ENGAGEMENTS

Les droits d'engagements sont de 10 € par siège rameur inscrit pour les clubs des Ligues de Basse Normandie, Bretagne, Centre, Guyane, Haute-Normandie et Pays de la Loire (la Ligue de l'Île de France règle pour les clubs directement à la Zone). Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la « Ligue Aviron : Zone Ouest ». **Un virement bancaire sur le compte de la zone est recommandé.** Le montant des droits d'engagements doit **impérativement** être réglé avant la réunion des délégués.

Le parc à bateaux sera gardé à partir du vendredi soir 20 h 00 jusqu'au dimanche matin 07 h 00.

### Extraits de la réglementation sportive fédérale 2017 :

1/ Le championnat de France junior J18 bateaux longs et Seniors (-23 ans) est couru avec 18 engagés maximum. Si le nombre d'engagés est supérieur à 18, seules les zones dont le quota est dépassé doivent organiser une épreuve qualificative. En conséquence, tous les équipages juniors J18 et senior -23 ans doivent s'inscrire : **si sur une course le nombre d'inscrits sur la Zone Nord-Ouest est de 5 ou inférieur à 5 alors il n'y aura pas d'épreuve qualificative.**

2/ Les quotas 2017 pour la Zone Nord-Ouest sont de **7 qualifiés pour les J16 et de 5 pour les J18 et les Seniors (-23ans).**

3/ Les rameurs J14 et J16 doivent être titulaires du brevet de rameur Or. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

## COURSES

J14 – distance de course : 1 000 m			J16 – distance de course : 1 500 m		
Course n°01	2 de couple féminin*	J14F2X	Course n°09	4 de pointe avec barreur féminin	J16F4+
Course n°02	1 de couple féminin*	J14F1X	Course n°10	2 de couple féminin	J16F2X
Course n°03	4 de couple avec barreur féminin**	J14F4X+	Course n°11	2 de pointe sans barreur féminin	J16F2-
Course n°04	8 de couple avec barreur féminin**	J14F8X+	Course n°12	1 de couple féminin	J16F1X
Course n°05	2 de couple masculin**	J14H2X	Course n°13	4 de couple féminin	J16F4X
Course n°06	1 de couple masculin**	J14H1X	Course n°14	8 de pointe avec barreur féminin	J16F8+
Course n°07	4 de couple avec barreur masculin*	J14H4X+	Course n°15	4 de pointe avec barreur masculin	J16H4+
Course n°08	8 de couple avec barreur masculin*	J14H8X+	Course n°16	2 de couple masculin	J16H2X
			Course n°17	2 de pointe sans barreur masculin	J16H2-
			Course n°18	1 de couple masculin	J16H1X
			Course n°19	4 de pointe sans barreur masculin	J16H4-
			Course n°20	4 de couple masculin	J16H4X
			Course n°21	8 de pointe avec barreur masculin	J16H8+

**En gras : course Championnat jeune**  
**\* course du samedi**  
**\*\*course du dimanche**

J18 – distance de course : 2 000 m			S-23 – distance de course : 2 000 m		
Course n°22	2 de couple féminin	J18F2X	Course n°31	2 de couple féminin	S-23F 2X
Course n°23	4 de pointe sans barreur féminin	J18F4-	Course n°32	4 de pointe sans barreur féminin	S-23F 4-
Course n°24	4 de couple féminin	J18F4X	Course n°33	2 de couple masculin	S-23H 2X
Course n°25	8 de pointe avec barreur féminin	J18f8+	Course n°34	4 de pointe sans barreur masculin	S-23H 4-
Course n°26	4 de pointe avec barreur masculin	J18H4+			
Course n°27	2 de couple masculin	J18H2x			
Course n°28	4 de pointe sans barreur masculin	J18H4-			
Course n°29	4 de couple masculin	J18H4x			
Course n°30	8 de pointe avec barreur masculin	J18h8+			

## SYSTÈME DE QUALIFICATION

De 1 à 6 participants	1 série « qualificative »	L'ordre d'arrivée permet d'attribuer les couloirs pour la finale A
	1 finale A	
De 7 à 8 participants	2 séries « qualificatives »	Le premier de chaque série se retrouve directement en finale A  Les 4 premiers en finale A Les autres en finale B Si 8 participants
	1 repêchage	
	1 finale B	
	1 finale A	
De 9 à 12 participants	2 séries « qualificatives »	Le premier de chaque série sert de tête de série pour les deux demi-finales, les autres sont classés au temps et sont répartis dans les deux demi-finales  Les 3 premiers en finale A Les 3 suivants en finale B
	2 demi-finales	
	1 finale B	
	1 finale A	
De 13 à « x » participants	3 à « x » séries qualificatives	Le premier de chaque série est qualifié en demi-finale, les autres sont classés au temps, répartition des « x » places restantes en demi-finales en fonction du classement au temps  Finales C, D et E en fonction du nombre d'engagés  Les 3 premiers en finale A Les 3 suivants en finale B
	Finales de classement (J14 et J16 uniquement)	
	2 demi-finales	
	1 finale B	
	1 finale A	

**Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de société.**

# RÈGLEMENTATION

## Séries qualificatives

- Pour tous les engagés.
- Départ tenu toutes les 4 minutes pour les J16, J18 et Senior – 23 ans et 5 minutes pour les J14.
- Dès les séries et pour toutes les courses, nous utiliserons les numéros de couloir de 1 à 6 (à chaque club de prévoir ses numéros).
- Les séries qualificatives seront établies de manière à les rendre les plus équitables possibles sur les conseils des techniciens des ligues concernées.
- **Il ne sera pas tenu compte de la rotation des bateaux.**
- **Pour les J14, qualification au temps pour les finales à l'issue des séries qualificatives**

## Demi-finales et finales

- Départ tenu toutes les 4 minutes pour les J16, J18 et Senior – 23 ans et 5 minutes pour les J14.
- **Du fait d'une sélection préalable en séries chronométrées et non en tête de rivière, la répartition dans les demi-finales revêt un caractère particulier qu'il est nécessaire d'expliquer à vos athlètes. Deux classements au temps distincts sont effectués à l'issue des séries qualificatives. Le premier concerne les vainqueurs de série, et le second les rameurs classés de 2 à 6 dans leur série. Ils permettent de les répartir dans les demi-finales de la manière suivante appelée « escargot » :**  
**Principe de répartition : 1er tps des vainqueurs de série →DF1 / 2ème tps des vainqueurs de série →DF2. Puis la répartition continue de la même manière dans l'autre sens : 3ème tps des vainqueurs de série →DF2 / 4ème tps des vainqueurs de série →DF1 etc.**
- **Une fois tous les vainqueurs de séries répartis, on respecte le même principe pour les « non vainqueurs de série ».**
- **Les couloirs les plus avantageux sont attribués prioritairement aux vainqueurs de série.**
- **Pour les J14, Finales A à E, pas de demi-finales**

## Réunion des délégués et forfaits

- **Changements et forfaits : ils devront obligatoirement être envoyés par mail sur l'adresse [forfaits.zonenordouest@avironfrance.fr](mailto:forfaits.zonenordouest@avironfrance.fr) avant le vendredi 09 juin 12 h heure limite. Les certificats médicaux devront être mis en pièces-jointes.**
- **La mise en ligne sur le site de la Zone du programme modifié (aucune modification des séries après la mise en ligne) aura lieu le vendredi 09 juin à 16 h.**
- **Une courte réunion technique, avec les délégués et le jury, pour les dernières consignes aura lieu le à 08 h 00 le samedi 10 juin 2017**
- **Tous changements ou forfaits devront être déposés par écrit sur imprimé FFA.**

## Pesée des barreaux :

- La balance sera mise à disposition le vendredi 09 juin à partir de 16 h 00, au sein du club de Mantes la Jolie

## Horaires prévisionnels

- Première course : samedi 10 juin 2017 vers 9h00
- Dernière course : dimanche 11 juin 2017 vers 18 h 00

## Récompenses

- Champions de Zone : 1 médaille au premier pour les J16, J18 et S-23 ans, aux 3 premiers pour les J14
- Le champion de Ligue devra être finaliste

## Important

- Retour à la FFA de la liste des bateaux qualifiés de la Zone Nord-Ouest pour le mardi 13 juin à 16 h 00.
- Les sociétés des équipages sélectionnés, mais qui ne souhaitent pas participer au Championnat de France bateaux longs, devront contacter le coordonnateur de la Zone Nord-Ouest, Alexandre HUSS au 06 75 24 90 18 ou [alexandre.huss@avironfrance.fr](mailto:alexandre.huss@avironfrance.fr) avant mardi 12h.

## Comité d'équité

- Il sera composé du Président de la Zone Nord-Ouest, d'un représentant de chaque Ligue (le Président ou une personne mandatée par lui), d'Etienne MERCIER, Président du Jury, et du coordonnateur de la Zone Nord-Ouest.
- En cas de mauvaises conditions survenant au cours de l'épreuve (plan B) nous utiliserons le système prévu par le code des compétitions et consultable en cliquant ici [Gestion des problèmes liés aux conditions de courses défavorables](#)
- En cas d'anticipation des conditions météorologiques, un nouveau système de qualification (plan C) est envisagé.

### **PRÉSIDENT DE LA ZONE NORD-OUEST**

Christian VANDENBERGHE

#### **PRÉSIDENT BASSE-NORMANDIE**

Christophe COCHELIN

#### **PRÉSIDENT BRETAGNE**

Soizick PÉROT

#### **PRÉSIDENT CENTRE**

Alain TELLIER

#### **PRÉSIDENT GUYANE**

Bernard GUILHAUME

#### **PRÉSIDENT HAUTE-NORMANDIE**

Bénédicte OUVRY

#### **PRÉSIDENT ÎLE DE FRANCE**

Christian VANDENBERGHE

#### **PRÉSIDENT PAYS DE LA LOIRE**

Hubert BRAUD